

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 311-CX-1345

concernant l'embauche d'un chauffeur-messager et préposé aux postes au Service des terrains et bâtiments

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent onzième réunion tenue le lundi 3 mars 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste de chauffeur-messager et préposé(e) aux postes au Service des terrains et bâtiments;

ATTENDU l'affichage dudit poste et la candidature reçue;

ATTENDU le rapport du concours et les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de monsieur Jean Lemieux à titre de chauffeur-messager et préposé aux postes au Service des terrains et bâtiments, à compter du 4 mars 2008;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines et financières pour procéder à l'embauche de monsieur Jean Lemieux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 311-CX-1346

concernant la situation budgétaire 2007-2008 et les orientations budgétaires 2008-2009 de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent onzième réunion tenue le lundi 3 mars 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les informations disponibles connues au 20 février 2008 telles que présentées en séance par la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU la situation budgétaire 2007-2008 et les orientations budgétaires 2008-2009 proposées;

ATTENDU la recommandation du recteur et celle de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

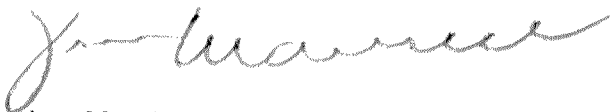
Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable afin que les orientations budgétaires proposées pour la préparation du budget de fonctionnement pour l'exercice financier 2008-2009 soient déposées au conseil d'administration pour adoption.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 311-CX-1347

concernant l'ajustement des loyers des Résidences Taché et des Maisons de ville pour 2008-2009

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent onzième réunion tenue le lundi 3 mars 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 5.3.1 du Règlement de régie interne qui délègue au comité exécutif les décisions de gestion courante;

ATTENDU l'augmentation des coûts énergétiques et d'entretien;

ATTENDU la baisse importante de location des Maisons de ville;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la nouvelle grille tarifaire pour les loyers des résidences étudiantes pour l'année 2008-2009, conformément au règlement sur les critères de fixation de loyer de la Régie du logement.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice